

Clermont-Ferrand, le - 2 DEC. 2016

CABINET

Affaire suivie par : Linda SAYOUD
☎ 04 73 98 63 20
linda.sayoud@puy-de-dome.gouv.fr

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
*Pour information à Madame la Secrétaire Générale de la
Préfecture, Mesdames les sous-préfètes d'Ambert et d'Issoire,
Messieurs les sous-préfets de Riom et Thiers*

OBJET : Cérémonie du lundi 5 décembre 2016

**Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre
d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.**

P.J. Message de Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des
anciens combattants et de la mémoire.

Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'État
auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qui devra être lu
lors de la cérémonie que vous organiserez le lundi 5 décembre 2016, à l'occasion de la journée
nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc
et de la Tunisie.

Je vous indique que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de
l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin que les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs
nationales pendant cette journée d'hommage et vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux
utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

La Préfète,



Danièle POLVÉ-MONTMASSON

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**Message de monsieur Jean-Marc Todeschini
Secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants et de la mémoire**

5 décembre 2016

En 1956, le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance. Pendant ce temps en Algérie, la situation s'aggrave entre le Front de Libération Nationale et l'armée française.

La conscription bat son plein. Désormais les appelés du contingent sont envoyés en grand nombre de l'autre côté de la méditerranée, tandis que la durée du service militaire augmente. Par ailleurs, le rappel des contingents s'organise et certaines classes sont maintenues sous les drapeaux.

Cette guerre que le pouvoir de l'époque désigne comme les « événements d'Algérie » concerne désormais chaque famille de France.

De 1952 à 1962, sur cette terre d'Afrique du Nord, plus de deux millions d'hommes servent sous les drapeaux. Tous rentreront marqués à jamais par la violence des combats. Au total ce conflit fait, chez les appelés et rappelés, près de vingt-cinq mille morts et soixante mille blessés.

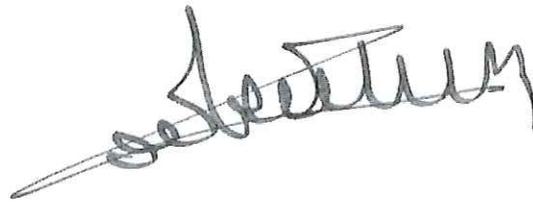
Soldats de métier et volontaires, soldats des forces supplétives, soldats du contingent : tous connaissent les mêmes épreuves et luttent au service de la France.

Depuis 2003, chaque année, la République rend un hommage solennel aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

C'est cet hommage qui est renouvelé aujourd'hui, dans le respect des morts et avec le souci de n'oublier aucune des victimes : les combattants comme les civils, de toutes origines et de toutes confessions.

Nous réaffirmons au nom de tous les Français notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de notre pays.

Aujourd'hui, plus de soixante ans après les faits, l'heure est au dépassement des souffrances et à l'apaisement des mémoires, dont la pluralité doit être respectée et préservée, pour faire du souvenir de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie un moment qui rassemble celles et ceux qui ont cette histoire en partage.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, possibly 'S. L. L.', written in a cursive style.